VILLE D'ESSEY-LÈS-NANCY

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Séance du 30 mai 2023

OBJET:

- -Evaluation du budget participatif 2022
- -Lancement du budget participatif 2023

Rapporteur: M. LAURENT

Délibération n°3

EXPOSÉ DES MOTIFS

Lors de sa séance du 29 mars 2021, le Conseil Municipal a approuvé la création du budget participatif de la ville d'Essey-lès-Nancy et a adopté son règlement.

Ce règlement prévoit notamment à son article 12 que : « le dispositif du budget participatif fera l'objet d'une évaluation qui sera présentée en Conseil municipal au terme de l'exercice budgétaire ».

Suite à l'étude de faisabilité opérée par les services à l'automne 2022, une commission mixte paritaire (CMP) s'est réunie le 24 novembre dernier pour sélectionner les propositions éligibles. 13 propositions ont pu être soumises au vote des Ascéens du 1^{er} au 28 février 2023.

En dépit de leur intérêt, plusieurs projets ne respectant pas le règlement du budget participatif ont dû être refusés. Certains correspondaient à des projets d'ores et déjà programmés dans le cadre du mandat municipal (installation d'un gonfleur à vélo urbain et de bornes de rechargement de véhicules électriques).

Un projet de création d'une piste de pump track a été estimé à près de 100 000 € et dépassait le montant de 50 000 € affecté au budget participatif 2022. D'autres projets n'ont pas été retenus car ils relevaient des compétences de la métropole du Grand Nancy, comme la plantation d'arbres en centre-ville dans la ZAC Saint Pie X, projet déjà présenté en 2021 et porté à la connaissance de la métropole du Grand Nancy. Néanmoins, la métropole du Grand Nancy s'est engagée à présenter une étude intégrant la plantation d'arbres dans le cadre de l'aménagement du centre-ville.

Enfin, trois projets (plantation de fleurs comestibles et de mini légumes, réfection d'un sentier pédestre et de l'aire de pétanque du parc

Maringer) ont dû être écartés en raison de charges de fonctionnement trop importantes (frais de personnel, entretien, maintenance...).

Pour promouvoir le vote et l'adhésion aux projets participatifs déposés en ligne, un stand a été organisé pendant la période de vote sur la place de la République, les 4 et 25 février. A l'issue de la sélection des projets participatifs éligibles au vote des habitants, tous les porteurs ont disposé de flyers pour soutenir leurs projets participatifs et une campagne d'affichage a été organisée, notamment à proximité des écoles élémentaires. Il ressort de cette campagne de communication que la plateforme participative est encore peu connue des habitants. En effet, parmi les 279 votants, 72 votants ont privilégié l'urne mise à disposition pour exprimer leur choix.

Pour cette deuxième année, 7 projets ont été retenus pour un montant total de 48 896 € :

- Parcours de santé parc Maringer pour un budget de 14 520 € (136 votes),
- Totem de réparation pour vélos pour un budget de 2 000 € (117 votes),
- Circuit d'éducation routière pour vélos, trottinettes pour un budget de 5 460 € (115 votes),
- Hôtels à insectes parc Maringer et Haut-Château pour un budget de 2 080 € (106 votes),
- Table de pique-nique et bancs parc Maringer pour un budget de 6716 € (117 votes),
- Tables de ping-pong parc du Haut-Château pour un budget de 9 060 € (93 votes),
- Tables de ping-pong parc Maringer pour un budget de 9 060 € (93 votes).

Pour une parfaite information, ci-après le classement des autres projets n'ayant pas recueilli suffisamment de suffrages pour être réalisés :

- Restauration de l'ancienne auge et pompe à eau (7 260 €) : 77 voix
- Tables de ping-pong quartier Mouzimpré (9 060 €) : 51 voix
- Brumisateurs au parc du Haut-Château (21 300 €) : 45 voix
- Îlot de fraîcheur rue des Bouvreuils (38 500 €) : 31 voix
- Brumisateurs au parc Maringer (33 300 €) : 30 voix
- Brumisateurs au Jardin de l'An 2000 (24 300 €) : 15 voix

Il convient dorénavant de lancer le budget participatif 2023.

Les phases d'élaboration du Budget participatif prévisionnelles sont les suivantes :

- mai <u>2023</u> : lancement de la campagne de communication du Budget participatif 2023 ;

- <u>du 1^{er} juin au 31 août 2023</u> : dépôt par les habitants des projets qu'ils souhaitent présenter via la plateforme numérique et rappel de leur engagement à défendre leurs propositions devant la CMP et à les promouvoir jusqu'au terme du vote des habitants ;
- <u>du 1^{er} septembre au 30 novembre 2023</u> : phase d'instruction des projets par les services en lien avec les élus en délégation (vérification de la faisabilité, estimation du coût et des délais de réalisation de chaque projet) ;
 - mi-novembre 2023 : sélection des projets recevables par la CMP ;
- <u>du 1^{er} au 31 décembre 2023</u> : conception de la campagne de promotion des projets retenus, commande des visuels à un illustrateur, conception des supports, fabrication...
- <u>du 1^{er} au 31 janvier 2024</u>: promotion des projets retenus, mise à disposition des tracts, affichages, réunions publiques (présentation des propositions retenues par les porteurs des projets en réunion publique en présence des Conseils de quartier) ...
- <u>du 1^{er} au 28 février 2024</u> : vote des habitants sur les projets retenus à l'aide de la plateforme numérique et d'un bureau de vote sur le territoire municipal ;
- <u>du 15 mars au 1^{er} avril 2024</u> : à l'issue du vote des habitants, annonce des lauréats et intégration des projets dans le budget primitif 2024 de la ville d'Essey-lès-Nancy ;
- <u>avril 2024</u>: réalisation des projets adoptés. Les porteurs de projet seront associés au suivi des travaux et à l'inauguration, lancement de la Saison 4 du budget participatif de la ville d'Essey-lès-Nancy.

PROPOSITIONS

Vu l'avis de la commission mixte paritaire réunie le 3 mai 2023, il est proposé au Conseil municipal :

- d'approuver le lancement du budget participatif 2023 de la ville d'Essey-lès- Nancy,
- d'inscrire les crédits nécessaires à la réalisation d'un budget participatif au budget général.

DÉLIBÉRATION

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte à l'unanimité, 4 abstentions (MM. CHEVARDÉ, M. PERRI, M. KATZ, MME CHOPIN-RENAULD), les propositions ci-dessus.

Transmis et reçu à la Préfecture de Meurthe-et-Moselle, le 1^{er} juin 2023.

Pour extrait

Le secrétaire de séance,

Pascal LAURENT

Le Maire,

Michel BREUILLE

VILLE D'ESSEY-LES-NANCY

DEPARTEMENT DE MEURTHE ET MOSELLE ARRONDISSEMENT DE NANCY CANTON DE SAINT MAX

CONSEIL MUNICIPAL DU 30 MAI 2023

tenu sous la présidence de Michel BREUILLE - Maire

- Nombre de Conseillers en exercice :	29
- Nombre de présents :	23
- Nombre de votants :	27
- Convocation du Conseil municipal le :	12 mai 2023
- Convocation distribuée le :	12 mai 2023
- Affichage de la liste des délibérations :	2 juin 2023
- Affichage du procès-verbal le :	30 juin 2023

PRÉSENTS

- M. LAURENT, MME CADET, M. VOGIN, MME POYDENOT, M. ROSSIGNON, Adjoints.
- M. HOFFER, M. BRUNE, M. SAPIRSTEIN, MME DROUVILLE, M. VOIDIER, MME SCHINDLER, MME MALARY, M. KOENIG, MME LOZINGUEZ, MME BLONDELET, M. BOURGUIGNON, MME MENZRI, M. KATZ, M. CHEVARDE, M. RIFF, M. PERRI, MME CHOPIN-RENAULD, Conseillers municipaux.

Le Maire,

POUVOIRS

- Mme Evelyne DEVOUGE à M. Pascal LAURENT
- Mme Gaëlle BARDOUL à M. Michel BREUILLE
- Mme Marjorie HOUSSIN à M. Gilles BOURGUIGNON
- Mme Caroline CREUSOT à Mme Nadine CADET

ABSENTS

- M. Jacques THOUVENIN
- M. Kamal EL JAOUHARI

SECRÉTAIRE DE SEANCE

- M. Pascal LAURENT

Pour extrait

Le secrétaire de séance,

Pascal LAURENT Michel BREUILLE